

Programme Atelier Documentaire

1- Questions juridiques / chaîne des droits (cela pourrait occuper une journée entière)

- A. Contrats d'auteur. rice-scénariste et d'auteur.rice-réalisateur
- B. Contrats musicaux :
 - a. Musique originale avec cession de droits compositeur.trice et contrat technicien.ne interprète
 - b. Musique pré-existante avec cession de droits phonographiques et cession de droits d'édition
 - c. La CUE-SHEET
- C. Images d'archives - contrats, négociations
- D. Droit à l'image
- E. Le contrat de technicien.ne-réalisateur.trice
- F. Les contrats des autres technicien.ne.s et la convention audiovisuelle
- G. Les contrats avec les diffuseurs (pré-achat / copro)
- H. Les deal memos et contrats de coproduction

2- Le budget prévisionnel

Revoir un budget-type CNC poste par poste, conseils pour l'organiser, l'adapter à différentes situations, anticiper les négociations avec les prestataires / partenaires du projet

Questions des cotisations applicables, des pourcentages alloués à la production, à la promotion, au juridique, des apports en industrie...

3- Le plan de financement prévisionnel

Liens entre apports producteurs / diffuseurs et le budget, sources de financement, équilibres publics privés, dérogations, intensité des dépenses locales liées aux différents partenaires...

4- Le suivi au cours du projet (devis réel face au prévisionnel, suivi en comptabilité analytique, notes d'auteur, fiches de paie, notes de frais, per diem...) - (une à deux heures)

5- Les rendus de compte

- A. Le coût de film en lien avec la comptabilité analytique du projet + certification des comptes
- B. Le plan de financement définitif
- C. Questions juridiques avec les diffuseurs (échanges de factures, attestation industrie, PAD, diffusion...)
- D. Suivi avec les auteurs - question des royalties, de la SCAM
- E. Suivi avec les autres partenaires (dont les coproducteurs)